

# Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES  
Tel : 02 38 57 13 08  
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 06 décembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

**Mardi 13 décembre 2022 à 19h30**

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de conseil précédent
- Election du secrétaire de séance
- Décision modificative budget communal
- Attributions subventions pour 2023
- Signature de la convention territoriale globale 2022/2026 avec la CAF du Loiret
- Avenant pour mettre fin à la convention actuelle et signer la nouvelle convention du service de médecine préventive du CDG 45
- Délibération sur le temps de travail (1607 heures)
- Adhésion à l'assurance statutaire – contrat groupe 2023-2026
- Approbation de la convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention
- Rapport d'activité 2021 de la CCL
- Questions diverses

Le Maire,  
Éric POILANE

